

PRESCRIPTIONS DE CAHIER DES CHARGES POUR SEPARATEURS A HYDROCARBURES (SAH) AVEC FILTRE COALESCEUR.

SEPARATEURS A HYDROCARBURES POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, SANS DEBOURBEUR	
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 1,5 l/s	2
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 3 l/s	2
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 6 l/s	3
SEPARATEURS A HYDROCARBURES POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE	
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 1,5 l/s	3
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 3 l/s	4
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 6 l/s	4
SEPARATEURS A HYDROCARBURES POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, AVEC DEBOURBEUR ATTACHE	
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 1,5 l/s, DEBOURBEUR 300 LITRES	5
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 1,5 l/s, DEBOURBEUR 500 LITRES	5
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 1,5 l/s, DEBOURBEUR 850 LITRES	6
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 3 l/s, DEBOURBEUR 300 LITRES	6
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 3 l/s, DEBOURBEUR 500 LITRES	7
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 3 l/s, DEBOURBEUR 850 LITRES	7
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 6 l/s, DEBOURBEUR 300 LITRES	8
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 6 l/s, DEBOURBEUR 500 LITRES	8
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 6 l/s, DEBOURBEUR 850 LITRES	9
SEPARATEURS A HYDROCARBURES POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, SANS DEBOURBEUR	
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 1,5 l/s	9
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 3 l/s	10
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 6 l/s	10
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 8 l/s	11
SEPARATEURS A HYDROCARBURES POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE	
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 6 l/s	11
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 8 l/s	12
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 10 l/s	12
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 15 l/s	13
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 20 l/s	13
SEPARATEURS A HYDROCARBURES POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE ET BY-PASS	
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 15 l/s, 25 l/s en by-pass	14
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 15 l/s, 30 l/s en by-pass	14
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 20 l/s, 35 l/s en by-pass	15
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 20 l/s, 40 l/s en by-pass	15
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 20 l/s, 45 l/s en by-pass	16
SEPARATEURS A HYDROCARBURES POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, AVEC DEBOURBEUR ATTACHE	
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 1,5 l/s	16
SEPARATEUR A HYDROCARBURE DE 3 l/s	17

1. SEPARATEUR A HYDROCARBURES RECTANGULAIRE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, SANS DEBOURBEUR 1,5 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 300 litres.

Débit à traiter : 1,5 l/s

Encombrement : longueur 830 mm, largeur 760 mm, hauteur 1.550 mm, poids : 60 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

2. SEPARATEUR A HYDROCARBURES RECTANGULAIRE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, SANS DEBOURBEUR 3 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 500 litres.

Débit à traiter : 3 l/s

Encombrement : longueur 1.100 mm, largeur 760 mm, hauteur 1.550 mm, poids : 80 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

3. SEPARATEUR A HYDROCARBURES RECTANGULAIRE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, SANS DEBOURBEUR 6 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 850 litres.

Débit à traiter : 6 l/s

Encombrement : longueur 1.500 mm, largeur 1.050 mm, hauteur 1.550 mm, poids : 139 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

4. SEPARATEUR A HYDROCARBURES RECTANGULAIRE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE 1,5 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 300 litres.

Débit à traiter : 1,5 l/s

Volume de stockage débourbeur : 150 litres

Encombrement : longueur 830 mm, largeur 760 mm, hauteur 1.550 mm, poids : 60 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

5. SEPARATEUR A HYDROCARBURES RECTANGULAIRE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE 3 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 500 litres.

Débit à traiter : 3 l/s

Volume de stockage débourbeur : 310 litres

Encombrement : longueur 1.100 mm, largeur 760 mm, hauteur 1.550 mm, poids : 80 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

6. SEPARATEUR A HYDROCARBURES RECTANGULAIRE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE 6 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 850 litres.

Débit à traiter : 6 l/s

Volume de stockage débourbeur : 600 litres

Encombrement : longueur 1.500 mm, largeur 1.050 mm, hauteur 1.550 mm, poids : 139 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

7. SEPARATEUR A HYDROCARBURES RECTANGULAIRE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, AVEC DEBOURBEUR ATTACHE 1,5 l/s, DEBOURBEUR 300 LITRES

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 600 litres.

Débit à traiter : 1,5 l/s

Volume de stockage débourbeur : 300 litres

Encombrement : longueur 1.660 mm, largeur 760 mm, hauteur 1.550 mm, poids : 95 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

8. SEPARATEUR A HYDROCARBURES RECTANGULAIRE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, AVEC DEBOURBEUR ATTACHE 1,5 l/s, DEBOURBEUR 500 LITRES

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 800 litres.

Débit à traiter : 1,5 l/s

Volume de stockage débourbeur : 500 litres

Encombrement : longueur 1.930 mm, largeur 760 mm, hauteur 1.550 mm, poids : 140 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

9. SEPARATEUR A HYDROCARBURES RECTANGULAIRE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, AVEC DEBOURBEUR ATTACHE 1,5 l/s, DEBOURBEUR 850 LITRES

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 1.150 litres.

Débit à traiter : 1,5 l/s

Volume de stockage débourbeur : 850 litres

Encombrement : longueur 2.330 mm, largeur 1.050 mm, hauteur 1.550 mm, poids : 199 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

10. SEPARATEUR A HYDROCARBURES RECTANGULAIRE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, AVEC DEBOURBEUR ATTACHE 3 l/s, DEBOURBEUR 300 LITRES

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 800 litres.

Débit à traiter : 3 l/s

Volume de stockage débourbeur : 300 litres

Encombrement : longueur 1.930 mm, largeur 760 mm, hauteur 1.550 mm, poids : 140 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

11. SEPARATEUR A HYDROCARBURES RECTANGULAIRE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, AVEC DEBOURBEUR ATTACHE 3 l/s, DEBOURBEUR 500 LITRES

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 1.000 litres.

Débit à traiter : 3 l/s

Volume de stockage débourbeur : 500 litres

Encombrement : longueur 2.200 mm, largeur 760 mm, hauteur 1.550 mm, poids : 160 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

12. SEPARATEUR A HYDROCARBURES RECTANGULAIRE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, AVEC DEBOURBEUR ATTACHE 3 l/s, DEBOURBEUR 850 LITRES

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 1.350 litres.

Débit à traiter : 3 l/s

Volume de stockage débourbeur : 850 litres

Encombrement : longueur 2.600 mm, largeur 1.050 mm, hauteur 1.550 mm, poids : 199 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (ff)

13. SEPARATEUR A HYDROCARBURES RECTANGULAIRE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, AVEC DEBOURBEUR ATTACHE 6 l/s, DEBOURBEUR 300 LITRES

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 1.150 litres.

Débit à traiter : 6 l/s

Volume de stockage débourbeur : 300 litres

Encombrement : longueur 2.330 mm, largeur 1.050 mm, hauteur 1.550 mm, poids : 199 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

14. SEPARATEUR A HYDROCARBURES RECTANGULAIRE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, AVEC DEBOURBEUR ATTACHE 6 l/s, DEBOURBEUR 500 LITRES

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 1.350 litres.

Débit à traiter : 6 l/s

Volume de stockage débourbeur : 500 litres

Encombrement : longueur 2.600 mm, largeur 1.050 mm, hauteur 1.550 mm, poids : 219 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

15. SEPARATEUR A HYDROCARBURES RECTANGULAIRE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE, AVEC DEBOURBEUR ATTACHE 6 l/s, DEBOURBEUR 850 LITRES

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 1.700 litres.

Débit à traiter : 6 l/s

Volume de stockage débourbeur : 850 litres

Encombrement : longueur 3.000 mm, largeur 1.050 mm, hauteur 1.550 mm, poids : 278 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

16. SEPARATEUR A HYDROCARBURES VERTICAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, SANS DEBOURBEUR 1,5 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 1.100 litres.

Débit à traiter : 1,5 l/s

Encombrement : Ø 1.180 mm, hauteur 1.910 mm, poids : 95 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

17. SEPARATEUR A HYDROCARBURES VERTICAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, SANS DEBOURBEUR 3 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 1.600 litres.

Débit à traiter : 3 l/s

Encombrement : Ø 1.290 mm, hauteur 2.250 mm, poids : 129 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

18. SEPARATEUR A HYDROCARBURES HORIZONTAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, SANS DEBOURBEUR 6 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 2.400 litres.

Débit à traiter : 6 l/s

Encombrement : longueur 2.350 mm, largeur 1.350 mm, hauteur 1.850 mm, poids : 190 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

19. SEPARATEUR A HYDROCARBURES HORIZONTAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, SANS DEBOURBEUR 8 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 2.400 litres.

Débit à traiter : 8 l/s

Encombrement : longueur 2.350 mm, largeur 1.350 mm, hauteur 1.850 mm, poids : 190 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

20. SEPARATEUR A HYDROCARBURES HORIZONTAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE 6 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 2.400 litres.

Débit à traiter : 6 l/s

Volume de stockage débourbeur : 1.200 litres

Encombrement : longueur 2.350 mm, largeur 1.350 mm, hauteur 1.850 mm, poids : 190 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

21. SEPARATEUR A HYDROCARBURES HORIZONTAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE 8 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 2.400 litres.

Débit à traiter : 8 l/s

Volume de stockage déboureur : 1.200 litres

Encombrement : longueur 2.350 mm, largeur 1.350 mm, hauteur 1.850 mm, poids : 190 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

22. SEPARATEUR A HYDROCARBURES HORIZONTAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE 10 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 3.300 litres.

Débit à traiter : 10 l/s

Volume de stockage déboureur : 1.600 litres

Encombrement : longueur 2.390 mm, largeur 1.610 mm, hauteur 2.210 mm, poids : 325 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

23. SEPARATEUR A HYDROCARBURES HORIZONTAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE 15 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 3.300 litres.

Débit à traiter : 15 l/s

Volume de stockage débourbeur : 1.600 litres

Encombrement : longueur 2.390 mm, largeur 1.610 mm, hauteur 2.210 mm, poids : 325 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

24. SEPARATEUR A HYDROCARBURES HORIZONTAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE 20 l/s

Description :

Fourniture et pose d'une séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrée.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 6.000 litres.

Débit à traiter : 20 l/s

Volume de stockage débourbeur : 3.000 litres

Encombrement : longueur 2.400 mm, largeur 2.070 mm, hauteur 2.470 mm, poids : 525 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

25. SEPARATEUR A HYDROCARBURES HORIZONTAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE ET BY PASS 15 l/s ET 25 l/s EN BY PASS :

Description :

Fourniture et pose d'une séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée et d'un by pass.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 3.300 litres.

Débit à traiter : 15 l/s et 25 l/s en by pass

Volume de stockage débourbeur : 1.600 litres

Encombrement : longueur 2.390 mm, largeur 1.610 mm, hauteur 2.210 mm, poids : 331 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

26. SEPARATEUR A HYDROCARBURES HORIZONTAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE ET BY PASS 15 l/s ET 30 l/s EN BY PASS :

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée et d'un by pass.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 3.300 litres.

Débit à traiter : 15 l/s et 30 l/s en by pass

Volume de stockage débourbeur : 1.600 litres

Encombrement : longueur 2.390 mm, largeur 1.610 mm, hauteur 2.210 mm, poids : 331 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

27. SEPARATEUR A HYDROCARBURES HORIZONTAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE ET BY PASS 20 l/s ET 35 l/s EN BY PASS :

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée et d'un by pass.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 6.000 litres.

Débit à traiter : 20 l/s et 35 l/s en by pass

Volume de stockage déboureur : 3.000 litres

Encombrement : longueur 2.400 mm, largeur 2.070 mm, hauteur 2.470 mm, poids : 531 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

28. SEPARATEUR A HYDROCARBURES HORIZONTAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE ET BY PASS 20 l/s ET 40 l/s EN BY PASS :

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée et d'un by pass.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 6.000 litres.

Débit à traiter : 20 l/s et 40 l/s en by pass

Volume de stockage déboureur : 3.000 litres

Encombrement : longueur 2.400 mm, largeur 2.070 mm, hauteur 2.470 mm, poids : 531 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

29. SEPARATEUR A HYDROCARBURES HORIZONTAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, AVEC DEBOURBEUR INCORPORE ET BY PASS 20 l/s ET 45 L/S EN BY PASS :

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée et d'un by pass.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 6.000 litres.

Débit à traiter : 20 l/s et 45 l/s en by pass

Volume de stockage déboureur : 3.000 litres

Encombrement : longueur 2.400 mm, largeur 2.070 mm, hauteur 2.470 mm, poids : 531 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

30. SEPARATEUR A HYDROCARBURES VERTICAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, AVEC DEBOURBEUR ATTACHE 1,5 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est du classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 2.200 litres.

Débit à traiter : 1,5 l/s

Volume de stockage déboureur : 1.100 litres

Encombrement : longueur 2.260 mm, largeur 1.180 mm, hauteur 1.910 mm, poids : 155 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)

31. SEPARATEUR A HYDROCARBURES VERTICAL CYLINDRIQUE POUR PLACEMENT DANS DU SABLE, AVEC DEBOURBEUR ATTACHE 3 l/s

Description :

Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure en polyéthylène roto moulé, à enterrer.

Matériaux :

Le séparateur fabriqué par roto moulage est équipé d'une rehausse de Ø 600 mm renforcée étanche, soudée en usine, avec couvercle.

L'entrée et la sortie sont équipées d'une manchette d'entrée et de sortie en PVC à joint.

La sortie du séparateur est équipée avec un obturateur automatique. Cette obturation provoque alors le débordement du séparateur.

Le séparateur est équipée d'un filtre coalesceur constitué d'une masse de supports flottants en PP. Les supports flottants ne doivent jamais être retirés de l'appareil. Avec ce filtre, le séparateur est de classe I.

Il est également équipé d'un autocollant avec la notice de pose.

L'appareil est équipé d'un brise-jet à l'entrée.

Le séparateur à hydrocarbure doit être équipé d'un marquage CE, ainsi que d'une déclaration de performance d'après EN 858-1.

La citerne doit être accompagnée d'un certificat de conformité numéroté, établi par le fabricant, attestant entre autre que le test d'étanchéité à bien été réalisé en usine.

Le certificat de conformité et la garantie ne seront validés qu'après retour chez Boralit du questionnaire complété, fourni lors de la livraison de la citerne.

Exécution :

Volume utile : 3.200 litres.

Débit à traiter : 3 l/s

Volume de stockage débourbeur : 1.600 litres

Encombrement : longueur 2.580 mm, largeur 1.290 mm, hauteur 2.250 mm, poids : 189 kg.

Pose au sable stabilisé à réaliser selon les directives du fabricant.

Mesurage :

Unité de mesurage : à la pièce

Nature de marché : Forfait (fft)